

tenue sous la présidence de Madame MADELAIGUE, assisté(e)
de Madame MARQUESUZAA et Madame ACHE, Conseillères
En présence de Madame NEUMAIER, Rapporteure publique
Madame DANGENG, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2402736	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Sheragha A. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-510 en date du 19 septembre 2024 pris par la préfète des Landes portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an, signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Sheragha	Maître BEN MANSOUR Affef (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
02)	DOSSIER N° 2402761	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Eldor O. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 14 octobre 2024 prise par le préfet du Gers ordonnant son assignation à résidence dans le département du Gers pour une durée de 6 mois, présentation à la brigade de gendarmerie de Mirande et interdiction de sortir du département sans autorisation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O.Eldor	Maître GONTIER Pierre (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	
03)	DOSSIER N° 2300999	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Nicolae Jan P. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 236400141 pris le 27 mars 2023 par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant obligation de quitter le territoire français avec un délai de 30 jours	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P. Nicolae Jan	Maître FAGET Vincent (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2402847	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Aslan E. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 246400387 en date du 9 août 2024 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an, signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E. Aslan	Maître MOURA Henri (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
05)	DOSSIER N° 2400898	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	Mme Thérèse Lionelle N. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet, née du silence gardé par le préfet des Pyrénées-Atlantiques, sur sa demande de carte de résident révélée par la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle le 29 août 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame N. Thérèse Lionelle	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
06)	DOSSIER N° 2401507	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Ismaili A. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet, née du silence gardé par la préfète des Landes, sur sa demande de titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Ismaili	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	

09 heures 30

07) **DOSSIER N° 2402667** **RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA**

Titre de l'affaire M. Md Y. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-32-102 en date du 10 septembre 2024 pris par le préfet du Gers portant perte du droit de se maintenir sur le territoire français à quelque titre que ce soit et retrait de l'attestation de demande d'asile, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an, et présentation 1 fois par semaine au commissariat de police d'Auch

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Y. Md	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	

08) **DOSSIER N° 2500028** **RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA**

Titre de l'affaire M. Abadi A. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 14 novembre 2024 prise par le préfet du Gers portant assignation à résidence (art. L. 731-3) pour une durée de 6 mois, présentation tous les jours au commissariat d'Auch, interdiction de quitter la ville d'Auch et obligation de remettre son passeport original ou tout document d'identité et de voyage

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Abadi	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	

09) **DOSSIER N° 2500673** **RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA**

Titre de l'affaire M. Soufian B. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025-32-19 en date du 13 février 2025 pris par le préfet du Gers portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de 1 an et présentation 1 fois par semaine à la brigade de gendarmerie de Cazaubon

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B. Soufian	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	

09 heures 30

10)	DOSSIER N° 2302098	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	Mme Nadia R. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-07-21 a en date du 21 juillet 2023 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R. Nadia	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
11)	DOSSIER N° 2500612	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Wael H. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025-39 en date du 10 février 2025 pris par la préfète des Landes portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur H. Wael	Maître KIRIMOV Asmae (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
12)	DOSSIER N° 2300834	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Ismail B. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 19 janvier 2023 prise par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant rejet de son recours gracieux du 6 janvier 2023 formulé à l'encontre de l'arrêté n° 226400438 du 25 novembre 2022 portant obligation de quitter le territoire sans délai, interdiction de retour sur le territoire français et fixant le pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B. Ismail	Monsieur B. Ismail
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

Arrêté le 18/08/2025

Le président du tribunal